

HASNON

Ville de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Objet : SONDAGE - ACCUEIL DES ENFANTS PÉRIODE ESTIVALE

Madame, Monsieur, chers parents,

La commune subit comme tant d'autres les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Habituellement, un centre de loisirs, accueillant les enfants, est organisé par la ville durant le mois de juillet. La ville y propose un programme d'activités ludiques et/ou de sorties, toutes encadrées par des animateurs diplômés.

Depuis mars, l'épidémie liée au Covid-19 imposant à tous le respect des gestes barrières et de distanciation physique nous interdit de vous proposer l'accueil habituel.

Néanmoins, notre devoir étant d'assurer un service public de qualité, nous réfléchissons, dans l'urgence, à l'organisation de l'accueil de vos enfants âgés de 6 à 11 ans, durant ce mois de juillet.

Il va de soi que cette organisation sera davantage une prise en charge de type garderie améliorée, et qu'elle sera destinée en **priorité aux enfants dont les deux parents travaillent**, puisque la capacité d'accueil est exceptionnellement limitée cette année. D'autre part, la restauration des enfants ne pourra pas être assurée et **un pique-nique devra être fourni par les parents**.

Si l'accueil de votre enfant peut avoir lieu, les frais liés à ce même accueil seront alors revus à la baisse par décision du conseil municipal.

Pour assurer au mieux et au plus vite cette organisation, nous attendons, de votre part, une réponse rapide au questionnaire ci-dessous.

Le Maire, André DESMEDT

FAMILLE

Nom/Prénom de ou des enfant(s) : Date de naissance : Nom du représentant légal : Adresse postale : Téléphone : Mail :

QUESTIONNAIRE:

Envisage / Envisage pas (1) d'inscrire mon enfant à l'accueil minimum du mois de juillet.

Si oui, quelle(s) semaine(s) seriez-vous susceptibles d'y inscrire votre enfant ? (2)

- □ SEMAINE 28 du 06 au 10 Juillet
 □ SEMAINE 29 du 13 au 17 Juillet (3)
 □ SEMAINE 30 du 20 au 24 Juillet
 □ SEMAINE 31 du 27 au 31 Juillet
- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Cocher la ou les semaines intéressée(s)
- 3) Pas d'accueil municipal pour la journée du 14 Juillet

Le présent questionnaire doit être renvoyé ou déposé en mairie avant le lundi 22 Juin. Ne vaut pas inscription.